

COMMUNE DU THEIL DE BRETAGNE
COMPTE-RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 MARS 2018

Communauté de Communes Au Pays de la Roche aux Fées : désignation d'un conseiller communautaire supplémentaire.

Chaque liste a présenté un candidat : Eric Gendreau et Muriel Scolan.

Le Conseil Municipal procède au vote à bulletin secret. Résultats :

1^{er} tour, votants = 17, bulletins blancs ou nuls = 7, suffrages exprimés = 10. Ont obtenu : E. Gendreau 5 voix, M. Scolan 5 voix.

2^{ème} tour, votants = 17, bulletins blancs ou nuls = 6, suffrages exprimés = 11. Ont obtenu : E. Gendreau 6 voix, M. Scolan 5 voix.

Le siège de conseiller communautaire supplémentaire à pourvoir est attribué à M. Eric Gendreau.

Approbation à l'unanimité du Compte Administratif 2017 du Budget Principal de la Commune.

Fonctionnement		Investissement	
Dépenses	883 019.89 €	Dépenses	293 569.68 €
Recettes	1 094 889.17 €	Recettes	360 116.54 €
Résultat exercice : excédent	211 869.28 €	Résultat exercice : excédent	66 546.86 €
Résultat au 31/12/2016	325 984.20 €	Résultat au 31/12/2016	-137 512.21 €
Part affecté à l'investissement	308 790.36 €	-	
Résultat clôture au 31/12/2017	229 063.12 €	Résultat clôture au 31/12/2017	-70 965.35 €

Approbation à l'unanimité du Compte Administratif 2017 du Service Public Assainissement Collectif

Exploitation		Investissement	
Dépenses	66 743.85 €	Dépenses	41 381.84 €
Recettes	71 942.15 €	Recettes	47 939.01 €
Résultat exercice : excédent	5 198.30 €	Résultat exercice : excédent	6 557.17 €
Résultat au 31/12/2016	22 284.14 €	Résultat au 31/12/2016	131 945.41 €
Résultat clôture au 31/12/2017	27 482.44 €	Résultat clôture au 31/12/2017	138 502.58 €

Approbation à l'unanimité du Compte Administratif 2017 du Lotissement « Les Croisettes ».

Fonctionnement		Investissement	
Dépenses	94 935.61 €	Dépenses	0.00 €
Recettes	34 374.00 €	Recettes	68 293.69 €
Résultat exercice : déficit	-60 561.61 €	Résultat exercice : excédent	68 293.69 €
Résultat au 31/12/2016	608 132.18 €	Résultat au 31/12/2016	-68 293.69 €
Résultat clôture au 31/12/2017	547 570.57 €	Résultat clôture au 31/12/2017	0.00 €

Approbation à l'unanimité du Compte Administratif 2017 "Viabilisation de terrains".

Fonctionnement		Investissement	
Dépenses	31 639.07 €	Dépenses	13 477.39
Recettes	75 977.39 €	Recettes	29 265.07
Résultat exercice : excédent	44 337.42 €	Résultat exercice : excédent	15 787.68
Résultat au 31/12/2016	34 673.82 €	Résultat au 31/12/2016	- 29 265.07
Résultat clôture au 31/12/2017	79 011.24 €	Résultat clôture au 31/12/2017	- 13 477.39

.../...

Approbation à l'unanimité du Compte Administratif 2017 du Parc d'Activités du Bourg Neuf.

Fonctionnement		Investissement	
Dépenses	27 690.18 €	Dépenses	0.00 €
Recettes	28 155.00 €	Recettes	26 690.18 €
Résultat exercice : excédent	464.82 €	Résultat : excédent	26 690.18 €
Résultat clôture au 31/12/2016	15 712.87 €	Résultat clôture au 31/12/2016	- 26 690.18 €
Résultat clôture au 31/12/2017	16 177.69 €	Résultat clôture au 31/12/2017	0.00 €

Vote des subventions 2018 aux associations.

Le Conseil Municipal, vu les demandes reçues en mairie à ce jour, DECIDE par 14 voix pour et 2 voix contre d'accorder au titre de l'année 2018 une subvention aux associations suivantes :

Ass. Anciens Combattants - Le Theil de Bretagne	248.00
Ass. Club de la Joie - Le Theil de Bretagne	595.00
Ass. Parents Elèves Ecole Privée - Le Theil	428.00
Amicale Laïque (Ecole Publique) - Le Theil	428.00
Ass. Art Floral - Le Theil de Bretagne	191.00
Ecole Sainte-Marie - Le Theil (voyage/sorties RPI)	537.00
Ass. A Fonds la Gym - Le Theil de Bretagne	623.00
Ass. Crocq Vacances à Retiers	12 992.39
Ass. Espace jeunes à Retiers	2 658.00
Ass. Cycliste du Pays de la Roche aux Fées	67.00
Ass. La Prévention Routière	67.00
Ass. Aide au Dévelop. du Burkina-Faso à Retiers	67.00
Amicale fédérée des donneurs de sang Retiers	67.00
Association Miescisko Pologne	1 355.25
Ass. L'outil en main du Pays de la Roche aux Fées	124.60
Union Cycliste de Retiers	302.60
Club de Judo de Retiers	142.40
Ass. Retiers Pays Roche aux Fées Hand Ball	534.00
Tennis Club de Retiers/Martigné	71.20
Jogging Club de Retiers	106.80
Retiers Volley ball	106.80
Lycée JM Lamennais Asso. Culture and Co-Retiers	842.40
La Noë Saint-Yves - Bain de Bretagne	93.60
Bâtiment CFA - Saint Grégoire	62.40
Maison Familiale Rurale de Montauban de Bretagne	31.20
Maison Familiale Rurale de Guilliers	31.20
Ass. FNATH - La Guerche de Bretagne	67.00
Ass. Les Restaurants du Cœur	67.00
Ass. ADOT Ille et Vilaine	67.00
Ass. Secours Catholique de Retiers	67.00
Ass. Rêves de Clown	67.00

Vote des taux des taxes locales pour 2018.

Après examen de la proposition de la Commission Finances, et vote le CM par 15 voix pour et 1 voix contre décide d'augmenter les taux des taxes locales pour 2018 qui sont fixées comme suit :

- la Taxe d'Habitation : 14.30 % (au lieu de 14.16 %, soit + 1%),
- la Taxe sur le Foncier Bâti : 16.05 % (au lieu de 15.89%, soit +1 %),
- la Taxe sur le Foncier Non Bâti : 41.65 % (au lieu de 41.44 %, soit +0.5%).

.../...

.../...

Droit de préemption urbain : examen de 3 déclarations d'Intention d'Aliéner.

Le Conseil Municipal à l'unanimité décide de ne pas préempter les biens situés

- 12 rue Robert Lequerré (pour une partie de la parcelle),
- 9 rue des Camélias,
- 5 Allée des Tilleuls.

Urbanisme : modification simplifiée du PLU.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité des suffrages exprimés (15 votants et 1 abstention) d'annuler la délibération du 6 juillet 2015 concernant la modification simplifiée n° 2 et de relancer une nouvelle procédure pour une modification simplifiée concernant les objets suivants :

- intégration d'une Orientation d'Aménagement et de Programmation sur le secteur de la Huberdière,
- modification du règlement écrit de la zone 1AUE, articles 12 et 13,
- modification du règlement écrit de la zone UL, article 2.

Projet d'extension de l'atelier municipal : avenant n°1 au marché de maîtrise d'œuvre.

Compte-tenu du montant prévisionnel des travaux au stade d'avant-projet définitif, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés (15 votants et 1 abstention), accepte l'avenant n°1 au marché de maîtrise d'œuvre portant le montant du marché à 33 881.22 € ht au lieu de 21 505 € ht.

Aménagement de la rue du Verger et des Perrières : avenant n°1 au marché de travaux.

Le Conseil Municipal à l'unanimité accepte le devis de l'entreprise TPB de Vitré s'élevant à 454 € ht concernant les aménagements devant le coiffeur, aux abords du Monument aux Morts, devant un garage et le réseau d'eaux pluviales et autorise le Maire à signer l'avenant correspondant.